



Club Nouveau Siècle Atlantique

Mouvement des gaullistes de gauche et sociaux de l'U.M.P

Pour un autre pacte social.

Jérémie RABILLER, Délégué Départemental du Club Nouveau Siècle, « Mouvement des Gaullistes Sociaux » associé à l'UMP mais « libre de ses engagements. »

N°14, avenue Pouligou

44380 PORNICHET

Tél 06 82 40 58 67

Courriel : jeremie.rabiller@orange.fr

Site Internet : www.cns-atlantique.fr

Site internet national : <http://www.club-nouveau-siecle.org/>

Réunion Citoyenne d'Information du « collectif du non »

mardi 31 janvier 2012 à l'Espace Camille Flammarion

En premier lieu, Le Club Nouveau Siècle que je représente et dont je suis le délégué départemental est un mouvement de réflexion qui a été créée en 2001 par Philippe Dechartre, ancien Ministre du Général DE GAULLE, Yves Guéna, ancien ministre et ancien Président du Conseil Constitutionnel et Bernard Reygrobellet, Président en exercice.

Ce mouvement qui regroupe les Gaullistes Sociaux, de Gauche et de progrès est personne morale associée à l'UMP. De plus, Bernard Reygrobellet, Président du Club Nouveau Siècle vient d'être nommé Secrétaire National de l'UMP à la transformation sociale lors du Conseil National de l'UMP du samedi.

Le Club Nouveau Siècle a pour objectif de promouvoir la participation des salariés dans l'entreprise et replacer l'homme au sein de la réflexion sur la société.

Au sein du Club, on réaffirme les valeurs du Gaullisme : un Etat fort, protecteur mais aussi un Etat qui sait accompagner le développement de la société.

En ce qui concerne la consultation du 5 février 2012, nous la considérons comme ni utile, ni opportune.

Aucun chiffrage n'a été fait, permettant d'estimer l'impact du retrait de Pornichet de la Carene, de son intégration dans Cap Atlantique mais également les répercussions financières potentielles pour Pornichet et les contribuables de la commune.

Seuls les chiffres émanant des services de la Carene, s'avèrent pertinents et ils se rapprochent de nos prévisions : la Commune de Pornichet est débitrice de 27 millions d'€uros à la Carene sous forme d'aides aux projets de Pornichet (les 6 principaux) :

- 1) L'assainissement des eaux et approvisionnement en eau potable : 19, 5 millions €uros (incluant notamment le projet de la station de traitement des Ecossières) ;
- 2) L'Aménagement des chemins littoraux et côtiers : 4,2 millions €uros (fonds intégrant également les fonds Erika apportés par l'Etat, les Fonds Européens et ceux de la Région des Pays de la Loire et du département de la Loire-Atlantique) ;
- 3) La construction des tribunes de l'Hippodrome (apport de 830 000 €uros) tandis que la Région et le département ont apporté 2 millions d'€uros à la société des courses locale pour la reconstruction des pistes et les mettre hors d'eau.
- 4) La Rénovation de l'Espace Camille Flammarion (170 K. €uros) ;
- 5) Quai des Arts (1 million €uros) ;
- 6) La Déchetterie (580 K €uros)

Il existe déjà des coopérations entre la Carene et Cap Atlantique :

- 1) La Sécurisation de l'approvisionnement de l'eau potable de Cap Atlantique par la Carene (fourniture de l'eau de la nappe de Campbon) ;
- 2) Le traitement des eaux usées (accord entre Cap Atlantique et la Carene pour que les eaux usées de Pornichet et Saint André des Eaux soient traitées à la station de Livery à Cap Atlantique en attendant la mise en service de la station des Ecossières)
- 3) Le Pôle Touristique :
 - a. La Carene a confié à Cap Atlantique la collecte et le traitement des données statistiques de tous les sites touristiques, des centres hôteliers, résidences de vacances situés sur le territoire de la Carene.
 - b. Egalement, les Offices de Tourisme de Cap Atlantique et de la Carene se rencontrent et échangent régulièrement sur le développement du secteur du tourisme.
 - c. La création du Groupement d'Intérêt Economique **le GIE Atlantic Events** entre Escal Atlantic, la Cité des Congrès de Nantes et Atlantia (présidée par Pierre Sastre, 1^{er} adjoint au Maire de La Baule) pour développer les événementiels. Fin novembre 2010, le président d'Atlantia indiquait dans la presse locale (journal gratuit de La Baule de novembre 2010), qu'il misait sur ce partenariat pour développer les activités d'Atlantia.
- 4) Le Refuge des Animaux (SPA) de Mesquer où toutes les communes de la Carene et de Cap Atlantique sont adhérentes
- 5) Le Parc Naturel Régional de Brière où Cap Atlantique, la Carene, la Communauté de Communes de Pontchâteau St Gildas et la Communauté de Communes Loire et Sillon (Prinquiau, Savenay) siègent ensemble à la gestion du parc aux côtés du département et de la Région des Pays de la Loire ;
- 6) L'ADDRN (Agence de Développement Durable de la Région Nazairienne) où les représentants de la Carene et de Cap Atlantique siègent ensemble au conseil d'administration de ce Bureau d'études économiques et sociales.
- 7) Cap Atlantique et Carene siègent également ensemble au Syndicat Mixte de l'aéroport Notre Dame des Landes

Comment la Carene est financée ?

Le Budget repose principalement sur :

- La Contribution Economique Territoriale (ex taxe professionnelle) collectée auprès des entreprises reposant sur la taxe foncière et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée (fiscale) ;
- La Taxe d'habitation ;
- Les redevances Eaux usées et Eaux potables auprès des usagers (entreprises et particuliers) ;
- La Redevance des déchets ménagers ;
- Le Versement Transport.

Le préfet décidera de la pertinence de bouleverser l'équilibre actuel des intercommunalités notamment en référence au Fonds de péréquation intercommunales et communales (FPIC).

Belliot a abandonné toute participation au schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) qui a été arrêté par le préfet fin décembre 2011.

Que reste-t-il comme argument à la démarche de Belliot, si ce n'est un entêtement idéologique sur fond d'ambitions politiciennes?

Il fait dire par le biais de ses proches que les élections législatives l'intéressait.

Quelle est l'utilité de cette consultation ?

Celle d'emporter l'adhésion des membres et sympathisants de l'association Ensemble pour Pornichet, création de Belliot mais également de forcer la main des élus de la Baie en ressortant cette vieille idée, celle de l'unité de la Baie.

N'oublions pas que Pornichet, lors de sa création en 1900, c'est 2/3 du territoire de Saint-Nazaire et 1/3 restant (quartier de Mazy) d'Escoublac (La Baule-Escoublac).

Nous, Gaullistes Sociaux, nous dénonçons à la fois cette manœuvre anti-démocratique qui consiste à voler aux pornichétins leur véritable expression.

Un référendum comportant un cadre juridique précis aurait été plus judicieux.

Mais Belliot aurait-il peur d'en prendre le risque ?

Nous dénonçons aussi toute récupération des référendums Gaullistes notamment celui de 1958, adhésion à la constitution de la Vème République à moins que Belliot n'entende rattacher directement la France à Cap Atlantique ?

Cette consultation n'est ni honnête, ni sincère.

C'est pour tout cela que nous voterons Non le 5 février prochain.